

Les crédits

Si l'un de nos compatriotes a besoin de soins médicaux, devons-nous attendre que la Nouvelle-Zélande vienne s'occuper de lui? Je suppose que c'est ce que nous devrions faire. Nous avons des listes d'attente monumentales. C'est l'héritage que nous laissera un gouvernement qui ne prend pas garde à notre dette.

Il n'y a pas si longtemps, un jeune étudiant m'a dit que j'avais le cœur dur, parce que tout ce qui m'importait, c'étaient les questions d'argent. La vérité, c'est que tout ce qui m'importe, c'est d'avoir un système de soins de santé qui soit viable. Si nous adoptons la solution de la Nouvelle-Zélande et que je dis à mes petits-enfants que tout va bien, mes petits-enfants me diront que je ne suis pas un bon grand-père.

Le régime d'assurance-maladie ne résistera pas à un gouvernement qui ne prend pas garde à sa dette, et je ne permettrai pas que cela se produise.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Le député a dépassé de cinq minutes le temps qui lui était alloué et a donc empiété sur la période des questions et des observations. C'est pourquoi je vais autoriser une question ou observation et une réponse.

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Madame la Présidente, j'ai été quelque peu étonné d'entendre les observations du député, surtout au sujet des soins de santé. Il est clair que le Parti réformiste veut privatiser le système. Ce parti n'a jamais défendu les programmes sociaux. Seul notre parti l'a fait à la Chambre, en dépit des attaques et des compressions du gouvernement libéral.

Le Parti réformiste ne s'est jamais porté à la défense des programmes sociaux. De toute évidence, il ouvre la porte à la privatisation du système des soins de santé, qui est une des normes du Canada, une de ses caractéristiques, une de ses réalisations. Les réformistes à la Chambre parlent de privatiser les soins de santé et de doter le Canada d'un système comparable à celui des États-Unis, où la maladie risque d'acculer très vite quelqu'un à la faillite.

En faisant des observations sur les misères et les réussites de la Nouvelle-Zélande et, parmi tous les commentaires qu'il a faits, en disant que certaines idées empruntées aux Américains étaient bénéfiques pour le Canada, le député a de nouveau ouvert la porte à un système qui s'est révélé ruineux, voire dangereux, puisque certains font faillite lorsqu'ils tombent malades.

Cette solution n'est pas constructive. Elle est probablement pire que toutes celles que le gouvernement applique actuellement. Le gouvernement a fait peu pour aider les Canadiens, en ce qui concerne les programmes sociaux et les soins de santé. En essayant de réduire son déficit, le gouvernement s'en est pris aux chômeurs et aux personnes âgées. Il a tenté d'augmenter l'endettement des étudiants. Il est même en train d'augmenter le loyer des plus démunis de notre société. Voilà ce que fait aujourd'hui le gouvernement, et cela dépasse probablement mon imagination, mais les réformistes font une proposition qui est encore plus épouvantable.

• (1655)

Je voudrais que le député m'explique comment la privatisation du système des soins de santé pourrait améliorer le problème de la dette au Canada.

M. Hill (MacLeod): Madame la Présidente, je serai bref. Le député vient de faire toute une intervention.

La réaction du ministre de la Santé du Québec aux nouvelles propositions formulées par le ministre fédérale de la Santé me semble assez intéressante. Le ministre québécois de la Santé a simplement déclaré: «La santé relève des provinces. Le gouvernement fédéral ne devrait pas s'en mêler.» J'appuie fortement ce point de vue.

Ma province, l'Alberta, donne raison au Québec. Nous ne nous entendons peut-être pas sur le fait qu'il faut prévoir une soupape de sûreté dans le régime de soins de santé, mais nous nous entendons sur une chose: le régime de soins de santé est un programme important au Canada. Cette question transcende sûrement les considérations partisans.

[Français]

M. René Laurin (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui sur la motion de mon collègue, le député de Saint-Hyacinthe. Il me semble important que l'opposition officielle revienne une fois de plus sur cet urgent problème que devrait régler le gouvernement, mais que celui-ci s'obstine à reporter à une étape suivante.

Le gouvernement doit déposer bientôt un budget; on nous l'annonçait pour le début février, mais apparemment ça sera plus à la fin février et peut-être même au début de mars. On nous avait annoncé une réforme des programmes sociaux pour l'automne, on l'a reportée à l'hiver et là, maintenant, c'est reporté *sine die*. Pendant tout ce temps-là, on laisse pourrir la situation et le déficit et la dette du Canada continuent d'augmenter.

Pourquoi la situation est-elle ainsi? La situation est ainsi, parce que le gouvernement sait bien qu'il doit poser des gestes qui vont faire mal. Il hésite à les poser dans la crainte de se faire l'ennemi ou de se faire haïr par la majorité de la population à qui il a l'intention de s'adresser.

Nous avons suggéré, dans le passé, plusieurs façons de régler le problème du déficit. Des dizaines d'options ont été proposées au gouvernement afin de régler ce problème sans augmenter les impôts, mais il refuse nos solutions. Les solutions qu'il veut préconiser, il les fait maintenant pour nous, et les seules solutions envisageables pour le gouvernement sont celles qui s'adressent à la majorité de la population, c'est-à-dire à la classe la plus défavorisée de notre société.

Ce que nous proposons, c'est que le gouvernement prenne des mesures qui s'adressent plutôt à une minorité de mieux nantis dans notre société canadienne; à des gens et à des sociétés plus fortunés qui sont capables d'apporter une meilleure contribution en paiement d'impôts. Parce que ces sociétés, ces dirigeants ou ces mieux nantis sont des amis du gouvernement, c'est la raison pour laquelle le gouvernement hésite à s'attaquer à cette besogne pressante et urgente et refuse de prendre ses responsabilités rapidement, afin de ne pas s'aliéner le vote des Québécois qui s'appêtent à se prononcer bientôt, par référendum, sur la rentabilité de ce Canada flexible, de cette Constitution flexible.